



Fiche expérience

Mise en situation immédiate de travail des jeunes en errance Saint-Nazaire

Éléments de cadrage

L'idée d'un projet de mise à l'emploi immédiate des jeunes en errance a démarré en 2001 lorsqu'il s'est agi de trouver des réponses aux jeunes en grande difficulté, errant dans la rue, « inscrits nul part ». Ce projet a constitué une réponse adaptée aux problématiques soulevées par ces jeunes.

Porteur du projet

- Mission Locale

Partenaires du projet

- Centre médico-social de Saint-Nazaire
- Ville de Saint-Nazaire – CCAS
- Fédération des maisons de quartiers de Saint-Nazaire
- Insérim (intérim d'insertion)
- Associations caritatives (Restos du Cœur, etc.)

Les objectifs

- Proposer à des jeunes se trouvant dans une situation d'urgence financière, un travail d'une demi-journée avec une rémunération immédiate, afin de sortir d'une relation d'assistance.
- Amener ces jeunes à renouer avec un accompagnement.

Les jeunes ciblés par l'action

- Jeunes de plus de 18 ans.
- Jeunes en errance, sans logement ou en hébergement précaire.
- Jeunes en errance, au sens de la fragilité psychique.
- Jeunes en risque de rupture du lien social.

Description du projet

Le projet vise à permettre à la Mission Locale, en lien avec ses partenaires, de trouver un emploi à des jeunes en grande précarité dans des délais très courts pour des petites missions d'une demi-journée de quatre heures minimum. Il s'agit généralement de travaux dans des chantiers d'insertion que le jeune peut investir directement.

Pour cela, la Mission Locale a formalisé des conventions avec le Centre médico-social, le CCAS, la fédération des maisons de quartier de Saint-Nazaire et des associations caritatives (Restos du Cœur, etc.) de sorte à pouvoir toucher les jeunes en grande difficulté. Des chargés de mission insertion interviennent également sur les temps d'animation des espaces jeunes dans les maisons de quartier afin de pouvoir rencontrer les jeunes.

Ainsi, par exemple, un jeune qui se présente dans une association caritative pour formuler une demande d'urgence (hébergement, nourriture, etc.) se voit orienté par celle-ci vers la Mission Locale qui lui propose alors, immédiatement, une petite mission. Au bout de quatre demi-journées travaillées, le jeune se voit proposer par les partenaires un suivi progressif pour une insertion sociale et professionnelle.

Sortir de la logique d'assistance pour rentrer dans de l'échange et la construction d'un parcours a constitué un véritable objectif. Il s'agit d'inscrire le jeune dans une logique de don contre don. Des résultats intéressants en matière d'insertion sociale ont ainsi pu être observés en parvenant à s'adresser à des jeunes « invisibles des institutions » et en grande précarité.

Chiffres repères

- Le budget du dispositif est de 25 000€ par an.
- De 2007 à 2009, ce sont 71 jeunes qui ont bénéficié de ce dispositif.

Contact :

Marianne Portier, Mission Locale de Saint-Nazaire :

- Adresse : 36 rue René Guillouzo, BP 224 44614 SAINT NAZAIRE CEDEX
- Téléphone : 02 40 22 50 30
- Fax : 02 40 01 87 28
- Email : missionlocale-stnazaire@missionlocale-stnazaire.com